

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 1er avril 2019, à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les Conseillers Xavier Bouhy, Gino Vachon et Jérôme Bélanger ainsi que mesdames les Conseillères Dany Plante et Louise Senécal formant quorum sous la présidence de monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Madame Nancy Lessard est absente.

La secrétaire de l'assemblée est madame Kathleen Veilleux.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

2019-04-078

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2019-04-079

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 MARS ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MARS 2019**

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 4 mars et de la séance extraordinaire du 25 mars 2019.

ADOPTÉE

2019-04-080

**NOMINATION DES INSPECTEURS EN URBANISME ET EN ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE chaque municipalité doit nommer, par résolution, une personne chargée de l'application de la réglementation d'urbanisme en vertu de la Loi ;

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement avec la MRC Robert-Cliche ;

CONSIDÉRANT QUE cette personne peut, en plus de l'émission des permis et certificats, émettre des avis d'infraction, mettre en demeure les contrevenants et donner des constats d'infractions ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur nommé peut également être chargé de l'application des règlements inscrits à l'annexe A de cette résolution ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents de nommer Éric Jacques, Jean-François Leblond, Gaétan Larivière, Jimmy Gaulin et Stéven Grenon à titre d'Inspecteurs en bâtiment et/ou environnement pour l'émission des permis et certificats en vertu des règlements applicables sur notre territoire et inscrits à l'annexe A.

Ces personnes auront également la tâche d'appliquer tous règlements inscrits à l'annexe A de cette résolution.

Le mandat de ces personnes permet également la surveillance et le contrôle du territoire pouvant conduire à l'émission de tous avis et constats d'infraction, de mise en demeure à tous contrevenants ou ordre de cesser tous usage, constructions, ouvrages ou travaux dérogatoires à la réglementation.

#### Annexe A

1. Règlement de zonage
2. Règlement de lotissement ;
3. Règlement de construction ;
4. Règlement relatif à certaines conditions d'émission du permis de construction ;
5. Règlement sur les dérogations mineures ;
6. Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIA);
7. Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE);
8. Règlement sur les permis et certificats ;
9. Règlement administratif en matière d'urbanisme ;
10. Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (pour les constructions nouvelles)
11. Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;
12. Causes d'insalubrité (art. 57, Loi sur les compétences municipales) ;
13. Règlement sur les nuisances.
14. Règlement de contrôle intérimaire de la MRC Robert-Cliche ;

ADOPTÉE

2019-04-081

#### **ENTENTE AVEC LA MRC ROBERT-CLICHE POUR LE SERVICE D'URBANISME : AJOUT D'HEURES À L'ENTENTE**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor fait partie de l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement ;

ATTENDU QUE la municipalité a lors de l'entente signée en novembre 2018 réservé 270 heures pour les services d'un inspecteur municipal en urbanisme et en environnement ;

ATTENDU le départ du coordonnateur en urbanisme de la municipalité en décembre dernier ;

ATTENDU QUE la MRC Robert Cliche a obtenu une aide financière dans le cadre du programme pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipaux ;

Proposé par monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'ajuster l'entente intermunicipale avec la MRC Robert-Cliche à 670 heures pour l'année 2019, soit une augmentation de notre banque de 400 heures.

Que la MRC Robert-Cliche applique l'aide financière obtenue sur l'achat de la nouvelle banque d'heures au prorata des heures utilisées.

ADOPTÉE

2019-04-082

**FONDS RÉSERVÉ : ŒUVRES D'ART**

Proposé par monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder la somme de 500 \$ dans un fonds de réservé pour des œuvres d'art pour l'année 2018. Ce montant sera réservé dans le fonds non affecté.

ADOPTÉE

2019-04-083

**AIDE FINANCIÈRE PROJET-JEUNESSE TRAVAIL**

ATTENDU que le Projet Jeunesse Travail vise à procurer du travail aux adolescents de la municipalité, ce qui leur permet d'occuper leur temps de façon utile et stimulante tout en leur fournissant des outils pour devenir responsables et autonomes;

ATTENDU la demande d'aide financière présentée par le Projet Jeunesse Travail pour l'année 2019;

Proposé par monsieur madame Dany Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'appuyer le Projet Jeunesse Travail pour l'année 2019 pour un montant de 2465 \$.

ADOPTÉE

2019-04-084

**DONS AUX ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU QUE le budget 2019 de la municipalité de Saint-Victor a été adopté, le 17 décembre 2018 ;

Proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la municipalité de Saint-Victor autorise l'aide financière pour chaque organisme nommé ci-dessous. Le montant inscrit est le montant maximal accordé.

La Victoroise :	2 000\$
Fermières Saint-Victor	1 000\$
Société du Patrimoine de Saint-Victor	12 000\$
Service des Loisirs & tourisme St-Victor	147 125\$
Camp de jour	20 875\$
ARLAC	2 000\$
APELF	12 000\$
CDI	15 000\$

ADOPTÉE

2019-04-085

**MANDAT : FOURNITURE D'ABAT POUSSIÈRE**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor a invité des entreprises à soumissionner pour la fourniture d'abat-poussière liquide;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été déposées;

ATTENDU QUE les deux soumissions sont conformes;

ATTENDU QUE la recommandation de la firme de consultant Techni-Consultant;

Ont soumissionnés :

Transport Adrien Roy et filles inc : 50 014,13\$\$ taxes incluses

Somavrac C.C. : 54 900,56 \$ taxes incluses

Proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'octroyer le mandat de fourniture d'abat-poussière liquide à l'entreprise Transport Adrien Roy et filles inc. pour un total de 50 014,13\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2019-04-086

**MANDAT : SCELLEMENT DE FISSURES**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor a invité des entreprises à soumissionner pour le scellement de fissures;

ATTENDU QUE trois (3) soumissions ont été déposées;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions sont conformes;

ATTENDU QUE la proposition d'Asphaltek a été rejetée puisque la structure du bordereau a été modifiée et plusieurs

documents administratifs sont manquants, dont la garantie de soumission.

ATTENDU QUE le prix demandé est basé sur une quantité minimale de 6 000 mètres;

Ont soumissionnés :

Scellements J-F :	14 084,44\$ taxes incluses
CIMOTA inc. :	18 269,53 \$ taxes incluses
Asphaltek :	Soumission rejetée

Proposé par monsieur Jérôme Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'octroyer le mandat de scellement des fissures à l'entreprise Scellements J-F pour un total de 14 084,44 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2019-04-087

**MANDAT : FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS**

ATTENDU la demande de faucher les accotements sur tout le réseau municipal;

ATTENDU QUE la municipalité désire obtenir des prix sur un (1) an, trois (3) ans et cinq (5) ans,

ATTENDU qu'une (1) seule soumission a été déposée;

ATTENDU que la soumission est conforme;

Proposé par monsieur Xavier Bouhy,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la Ferme Donald Vachon pour un contrat de trois (3) ans à faucher les accotements sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Victor pour un montant total de 51 000,96\$ plus taxes sur trois (3) ans et des travaux de fauchage divers selon les besoins de la municipalité à un taux horaire de 100\$/heure.

ADOPTÉE

2019-04-088

**MANDAT : TONTE DE GAZON**

ATTENDU la demande de tondre le gazon des espaces verts de la municipalité de Saint-Victor;

ATTENDU qu'une (1) seule soumission a été déposée;

ATTENDU que la soumission est conforme;

Proposé par madame Dany Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'obtenir les services de l'entreprise les Tontes

J.F. pour la tonte de gazon et le débroussaillage des terrains municipaux pour l'été 2019 selon les termes du contrat.

ADOPTÉE

2019-04-089

**MANDAT : CAMPAGNE DE MESURE DE DÉBITS**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor a débuté un projet de modélisation du réseau d'égout sanitaire dans le but de réaliser un plan de gestion des débordements ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor a fait des demandes de propositions afin de réaliser une campagne de mesures de débits dans son réseau d'égout qui est de type pseudo-séparatif;

ATTENDU QUE lors de l'ouverture des propositions, le 27 mars dernier, quatre (4) des quatre entreprises invitées ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite soit :

Simo Management inc. :	33 657,78\$ taxes incluses
EnviroServices inc. :	36 918,47\$ taxes incluses
Avizo Experts-Conseils inc. :	42 129,39\$ taxes incluses
Can-Explore inc. :	48 059,55\$ taxes incluses

ATTENDU la recommandation de la firme Techni-Consultant;

Proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'octroyer le contrat à l'entreprise Simo Management inc. au montant de 33 657,78\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2019-04-090

**PLAN DE MESURES D'URGENCE ET INDICATEURS DE PERFORMANCES**

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Robert-Cliche, version révisée est entré en fonction le 1er décembre 2016;

ATTENDU QU'à l'intérieur du schéma de couverture de risques, il est prévu de produire un rapport annuel des activités en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le rapport annuel du 1er décembre 2017 au 30 novembre 2018 a été produit en partie par chacune des municipalités faisant partie de la MRC Robert-Cliche;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor a pris connaissance du PMO et des indicateurs de performance pour le rapport annuel et prendra si nécessaire les mesures pour l'amélioration du plan de mise en oeuvre du schéma de

couverture de risques en collaboration avec le coordonnateur en sécurité incendie de la MRC Robert-Cliche;

Il est proposé par monsieur Jérôme Bélanger et résolu à l'unanimité des membres présents de ce conseil :

QUE la municipalité de Saint-Victor adopte le rapport annuel du 1er décembre 2017 au 30 novembre 2018 en lien avec la municipalité en regard au schéma de couverture de risques et autorise à le transmettre à la MRC Robert-Cliche qui, par la suite, le transmettra au ministère de la Sécurité publique

ADOPTÉE

2019-04-091

**MANDAT ÉNERGÈRE : AJOUT DE LUMINAIRES**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Victor souhaite ajouter 10 luminaires à son réseau d'éclairage;

ATTENDU QUE la municipalité a souscrit au programme de conversion des luminaires de la Fédération Québécoise des Municipalités et que les travaux d'ajout de luminaires de cette proposition seront effectués en parallèle de la conversion des luminaires pour assurer une efficacité et une uniformité des travaux.

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'octroyer le contrat à l'entreprise Énergère pour l'ajout de 10 luminaires sur le territoire de la municipalité selon le contrat soumis et autorise madame Kathleen Veilleux, directrice générale `secrétaire-trésorière à signer l'offre de service.

ADOPTÉE

2019-04-092

**MANDAT FERME RÉAL BOUCHER : COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC FORTIN ET COLLECTE DES OBJETS MONSTRES**

ATTENDU la soumission présentée par madame Fernande J. Boucher (Ferme Réal Boucher) à la séance du conseil du 2 avril 2002, pour la cueillette des déchets domestiques au Lac Fortin ;

ATTENDU que ladite soumission fut acceptée par la municipalité ;

Proposé par monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la municipalité mandate Ferme Réal Boucher représenté par madame Fernande J. Boucher pour la cueillette des déchets domestiques au Lac Fortin, et les conditions de l'entente sont les suivantes :

- La cueillette des déchets domestiques sera faite au lac Fortin, dans les chemins privés des chalets du lac Fortin et les chalets situés sur le Rang 3 Sud, pour la période estivale du 1<sup>er</sup> mai 2019 au 31 octobre 2019.
- La cueillette des ordures comprend les vidanges domestiques ordinaires dans des sacs à vidange, les branches (coupées en bouts de 2 pieds et attachées), le gazon dans des sacs à vidange, les feuilles dans des sacs à vidange et tout ce qui est végétal dans des sacs à vidange. Elle ne comprend donc pas des vidanges laissées en vrac en dehors des sacs à vidange.
- La présente entente couvre la cueillette des vidanges ainsi que le transport jusqu'au site d'enfouissement à Frampton, le tout à chaque lundi. L'enfouissement des vidanges est cependant à la charge de la municipalité.
- Le prix est de 10 000,00 \$, T.P.S. et T.V.Q. incluses, payable comme suit : la demie à la signature du contrat et le solde à la fin du présent contrat.
- La collecte des objets monstres sera le 22 août 2019 et que les résidents du Lac Fortin et du Lac aux cygnes sont desservis pour ce service.
- Le prix pour la collecte des objets monstres sera de 300\$ taxes incluses.
- Fernande J. Boucher doit fournir une preuve d'assurance responsabilité à la municipalité de 2 000 000.00 \$ qui sera à la satisfaction de la municipalité.
- Le ramassage des vidanges se fera dans tous les chemins privés du Lac Fortin et chalets du Rang 3 Sud qui sont actuellement non desservis par la municipalité.
- Les vidanges devront être cueillies entre 5h00 et 12h00 (midi).
- La municipalité ne sera aucunement responsable de tous les problèmes reliés au ramassage des vidanges.

ADOPTÉE

2019-04-093

**POSTES CANADA : AJOUT D'UNE BOÎTE POSTALE COMMUNAUTAIRE, RANG 3 SUD**

ATTENDU QUE le déneigement est problématique aux endroits où il y a des boîtes postales individuelles;

ATTENDU QUE plusieurs boîtes postales sont brisées

ATTENDUQUE les postiers n'ont plus l'autorisation de sortir de leur véhicule pour placer le courrier dans les boîtes postales individuelles;



ATTENDU QUE le travail serait plus efficace avec un seul point de chute pour le courrier;

Proposé par monsieur Xavier Bouhy,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, de demander d'ajout d'une boîte postale communautaire sur le 3<sup>e</sup> rang Sud à partir 271 jusqu'au 1035, 3<sup>e</sup> rang Sud ;

ADOPTÉE

2019-04-094

**DÉCRET POUR STATUER LES JOURNÉES DES VENTES DE GARAGE**

Proposé par monsieur Gino Vachon,

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor décrète deux différentes semaines pour la VENTE DE GARAGE, soit du 25 et 26 mai 2019 et du 20 juillet au 28 juillet 2019.

ADOPTÉE

2019-04-095

**LES COMPTES**

Proposé par monsieur Jérôme Bélanger

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'adopter les comptes pour le mois de mars.

Robert Jacques	42,25 \$
Nancy Lagueux	709,42 \$
Robert-Bob Moran	30,00 \$
France-Anne Blanchet	414,80 \$
Fernande Jacques	45,00 \$
Gino Vachon	45,00 \$
Nelson Bolduc	45,00 \$
Pyromax Pyrotechnie	2 299,50 \$
Ministre des Finances	190,00 \$
Ginette Lefebvre	100,00 \$
Association des Directeurs Municipaux	2 353,93 \$
Nancy Lagueux	408,16 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	684,25 \$
Caroline Giguère	400,00 \$
Energir	2 582,75 \$
Téléphone St-Victor	528,11 \$
Telus Mobilité	139,03 \$
Planiftime	2 224,77 \$
Visa desjardins	1 791,67 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	350,75 \$
Solution Profil Financier (Katérie Métivier)	500,25 \$
S.A.A.Q.	15 009,90 \$
Mathieu Rodrigue	245,00 \$
Hydro-Québec	4 502,28 \$
Hydro-Québec	3 948,79 \$

Hydro-Québec	87,90 \$
Jonathan V. Bolduc (cellulaire)	67,78 \$
Hydro-Québec	5 212,86 \$
Amilia	124,42 \$
Formules d'affaires CCL	1 339,46 \$
Pièces G.R.	72,43 \$
Municipalité de Saint-Benoit	68,75 \$
Priorité Stra TJ	238,16 \$
Garage Bizier	645,35 \$
Magasin Coop	269,47 \$
Outillages S. Bilodeau	1 000,11 \$
Purolator	6,79 \$
Groupe Environnex	461,06 \$
Association des Chefs en sécurité incendie du Québec	626,61 \$
M.R.C. Robert-Cliche	8 465,92 \$
Armand Lapointe Equipement	64,28 \$
Ville de Beauceville	818,23 \$
Naturel Photographie	390,92 \$
Pro du CB	91,93 \$
Librairie Renaud Bray	416,08 \$
Ferme Donald Vachon	2 644,43 \$
Anne-Marie Mathieu	483,83 \$
Centre du Camion de l'Amiante	720,30 \$
Pneus Beaucerons	907,31 \$
Fonds d'information sur le territoire	8,00 \$
DEBB	148,52 \$
Daniel Cliche Avocat	172,46 \$
Impressions Pro-Design	1 672,89 \$
PJB Industries	539,23 \$
Energies Sonic	10 398,47 \$
FM 101,5 (10679313 Canada)	574,88 \$
Mécanique R.H.	1 597,01 \$
Blanchette Vachon et Ass.	6 323,63 \$
Remorques du Nord	393,51 \$
Groupe ABS	804,03 \$
Construction Benoit Pépin	501,87 \$
Centre Électrique de Beauce	593,65 \$
Services Sanitaire D.F. de Beauce	252,95 \$
9371-3584 Québec (Stéphane Savard)	124,75 \$
Réseau Biblio	1 223,92 \$
Avizo Experts-Conseil	6 611,06 \$
Pizzeria Jippy	267,89 \$
Méti-Réno	276,20 \$
Club de Randonnée St-Victor	350,00 \$
Extincteur de Beauce	94,00 \$
Hercule Fortin Inc.	255,73 \$
Techni-Consultant	10 275,61 \$
Matrec	73,74 \$
Aqua Beauce	17,25 \$
Librairie Select	530,29 \$
<b>TOTAL</b>	<b>108 896,53 \$</b>

2019-04-096

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par madame Dany Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil,  
que la présente séance est levée.

ADOPTÉE

---

**Jonathan V. Bolduc**  
Maire

---

**Kathleen Veilleux**  
Directrice générale  
secrétaire-trésorière